



# Parlons franc

la revue des artisans du centre-alsace - colmar - guebwiller - ribeuvillé

n° 52  
septembre 11

## L'été nous a apporté sa vague de mauvaises nouvelles

*Alors que nous reprenions espoir avec une légère reprise qui se traduisait notamment par de la création d'emplois, la situation économique mondiale et européenne et ses conséquences en France ont mis à mal ce regain de relance que nous connaissions.*

*Afin de faire face à cette situation, le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures qui, malheureusement, vont impacter nos petites entreprises.*

*Les remises en cause des exonérations sur les heures supplémentaires et les différentes dispositions d'ordre social vont se traduire par des augmentations de charges pour nos entreprises. Si l'on peut être satisfait pour le moment du maintien de la TVA dans le secteur du bâtiment, le sujet n'est pas clos, et nous devons être en veille sur les débats à venir du Parlement en ce qui concerne la loi de finances de 2012. À cela, soyons réalistes, quels que soient les résultats des échéances électorales de 2012, présidentielles et législatives, nous nous attendons à une série de nouvelles mesures qui impacteront encore plus nos petites entreprises et nos artisans à titre individuel.*

*Si nous sommes la première entreprise de France, nous sommes aussi celle qui subit le plus les conséquences de cette cure d'austérité, de nouvelles réglementations, et de nouvelles contraintes. Or, il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or. Car l'artisanat reste le secteur qui, dans le domaine de l'emploi, de l'économie de proximité, et de la territorialité, reste une valeur sûre de la France. Trop s'y attaquer ou lui faire supporter un fardeau dont il n'est pas responsable aura pour conséquence de faire mettre un genou à terre à notre économie et à la cohésion sociale.*

*Il faut que nos hommes politiques prennent maintenant toute la mesure de l'importance de l'artisanat et des femmes et des hommes qui le composent, et qui font vivre nos territoires.*

Le Président de l'UGA Centre Alsace  
Daniel MEYER

## SOMMAIRE



### Edito du président L'Action au jour le jour

Réunions d'information  
Appel à candidatures  
Qualification professionnelle  
Journée de solidarité  
L'actualité

Mesures de lutte contre les déficits

### Vie des Corporations

Couturières  
Boulangers  
Fleuristes  
Electriciens  
Peintres  
Automobile

Nouveaux présidents

### Les services de l'UGA

Dématérialisation  
Tic & PME 2015  
Médiation du crédit  
Observatoire Emploi & Métiers

### En bref

### Agenda





## Un nouvel enjeu dans le bâtiment l'étanchéité à l'air

L'étanchéité à l'air est un domaine que les professionnels du bâtiment vont devoir apprendre à maîtriser rapidement s'ils souhaitent pouvoir accéder aux marchés de la rénovation énergétique.

C'est pourquoi l'UGA Centre Alsace a organisé le 31 mars dernier une réunion afin d'expliquer aux artisans du Bâtiment les différents aspects pratiques de l'étanchéité à l'air des bâtiments neufs et existants. Cette réunion était animée M. Jean-Claude SCHERRER de la Société AFORDEX.



## Tout savoir sur l'assurance construction

Face à des travaux de construction et de rénovation de plus en plus complexes et des clients, publics ou privés, toujours plus exigeants qui n'hésitent pas à porter leurs réclamations devant les tribunaux, les artisans du bâtiment doivent savoir réagir efficacement afin de prévenir les litiges et se prémunir de leurs éventuelles conséquences.



C'est dans le but d'aider les artisans à mieux connaître l'étendue de leur couverture, les protections ou les limites de leurs assurances, savoir prévenir les litiges et se prémunir de leurs éventuelles conséquences que la CAPEB ALSACE a organisé le 17 juin dernier à la Maison de l'Artisanat une réunion d'information sur l'assurance construction.

Animée par M. Marc OBRECHT et Mme Martine BADI, Ingénieurs construction dans une compagnie d'assurance, cette réunion a notamment permis de traiter : la responsabilité civile de l'entreprise, la responsabilité civile décennale, l'assurance des entreprises proposant des prestations liées à l'efficacité énergétique...



## Appel à candidatures

*Des élections partielles auront lieu dans les prochains mois aux Prud'hommes de COLMAR.*

*Elles concerneront les sections Encadrement et Commerce.*

*Nous invitons toutes les personnes prêtes à s'investir dans un mandat de conseiller prud'homal patronal à prendre contact avec le secrétariat de direction de l'UGA / UPA Centre Alsace.*

Contact : Michel COMPOINT  
03 89 23 65 65



## Qualification professionnelle

L'UGA à travers la CAA / UPA ALSACE a saisi le Sénateur André REICHARDT dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le gouvernement sur la qualification professionnelle.

Des réflexions en vue de propositions sont en cours sur ce dossier au niveau du Bureau de l'UGA Centre Alsace.



## Professionnels, équipez-vous en toute confiance.

Vous désirez renouveler votre matériel, agrandir votre magasin ou mener à bien tout autre projet pour développer votre entreprise ? La Banque Populaire vous prête jusqu'à 30 000 €\*, sans qu'aucune caution personnelle ne vous soit demandée.

**Alors, pour avoir l'esprit libre et l'envie d'entreprendre, prenez vite rendez-vous avec un Conseiller Banque Populaire !**

\* Sous certaines conditions.

Votre contact : 0 820 33 67 68 (0,12 € TTC/mn)



Pour ces opérations la SOCAMA bénéficie d'une garantie au titre du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation de la Communauté Européenne.

BANQUE POPULAIRE D'ALSACE



## Journée de solidarité

Une décision du Conseil constitutionnel a donné raison à l'UPA dans sa défense des travailleurs indépendants.

Les requérants considéraient que les travailleurs indépendants et les retraités devaient être soumis à la contribution de 0,3% sur leurs revenus au titre de la journée de solidarité, et cela en vertu des principes d'égalité devant la loi et devant les charges publiques. Mais le Conseil constitutionnel a jugé que le législateur était dans son droit de prévoir un effort spécifique des salariés des secteurs public et privé, ceux-ci étant soumis à un régime de rémunération et à une limitation du temps de travail qui ne concernent pas les autres catégories.

Ainsi, **les travailleurs indépendants qui apportent une contribution particulièrement élevée à la collectivité au regard du volume de travail qu'ils fournissent ou des montants des cotisations sociales qu'ils acquittent, ne seront pas assujettis à ce prélèvement supplémentaire.**

L'UPA se réjouit de l'efficacité de son action au profit des travailleurs indépendants. Elle était la seule organisation à s'être mobilisée pour défendre la situation des travailleurs indépendants sur ce dossier.

## LES SERVICES DE L'UGA

### Les entreprises artisanales sont plus concernées qu'elles ne le croient par la dématérialisation...

La dématérialisation s'impose chaque jour davantage à l'entreprise sans qu'elle en ait conscience. Derrière ce mot on attache souvent l'idée de télédéclaration liées aux obligations fiscales ou sociales. Or, la dématérialisation recouvre bien d'autres aspects comme par exemple la sécurisation des documents numériques, l'immatriculation des véhicules, l'archivage à valeur probante, les achats en ligne, le suivi de chantiers... qui sont autant d'enjeux soit à titre individuel soit dans le cadre de l'activité professionnelle et du développement ou de la pérennité de l'entreprise.



GOBLET, pour les aider à régler les problèmes éventuels, les orienter, tout en assurant un lien humain dans le cadre de ces problématiques. N'hésitez pas à la solliciter.

Pour découvrir d'ores et déjà tous les aspects de la dématérialisation et pouvoir vous y préparer, identifier les enjeux, les risques, les solutions et l'offre de la Maison de l'Artisanat pour vous accompagner, contactez les services de notre Pôle d'Innovation de l'Artisanat, le CTAI, ou rendez-vous sur le site internet de l'UGA

[www.maisondelartisanat.fr](http://www.maisondelartisanat.fr) menu Solutions/Gérer/Informatique rubrique dématérialisation.

**Votre « Référent Dématérialisation » :**  
**Virginie GOBLET – [vgoblet@ctai.fr](mailto:vgoblet@ctai.fr)**  
**tél. 03 89 23 65 65**

Consciente de ces enjeux, la Maison de l'Artisanat, à travers son Pôle d'Innovation dans le domaine des TIC, le CTAI, a décidé de mettre à la disposition des entreprises un référent « dématérialisation », Virginie

## Les couturières créatrices ? Pensez-y !

À l'heure de la mondialisation, du standard qui aboutit à l'uniformisation, et du tout « made in China », il doit y avoir une place pour le savoir-faire, le « sur-mesure » et la qualité proposée par des professionnels proches de leurs clients. C'est l'engagement des professions de la mode et de l'habillement envers les consommateurs.

Du 13 au 22 mai 2011, la corporation des métiers de la mode et de l'habillement du Haut-Rhin, ses couturières et créatrices, ont ainsi accueilli sur leur stand dans le cadre de la Foire de Mulhouse les consommateurs avertis qui recherchent conseil, création, personnalisation, voire customisation. En complément, elles ont offert au public deux défilés le dimanche 15 mai.

## Marchés au pain des Boulangers Centre Alsace et Sud Alsace

La corporation des boulangers du Sud Alsace, emmenée par son Président Rémy UTZINGER tenait son traditionnel « Marché au pain » le mercredi 11 mai à Mulhouse, place de la Réunion, dans le cadre de la semaine nationale de la Fête du Pain.

Les boulangers, qui proposaient plus d'une douzaine de variétés de pains, avaient invité leurs homologues allemands de la corporation de Mülheim et associé la corporation des bouchers qui organisait sa fête du jambon.

Le samedi 14 mai la Corporation célébrait une nouvelle fois le pain, cette fois à Brunstatt, lors de la Fête du Pain et proposait plusieurs animations pour les enfants ainsi qu'une action au profit d'une association caritative.

De leur côté les boulangers du centre Alsace innovaient puisque ce sont trois marchés au pain qui ont été organisés conjointement à l'occasion de la Fête du Pain.

Le premier s'est tenu à Colmar, place des Dominicains, le mercredi 11 mai. Il a été suivi de celui de Ribeauvillé le samedi 14 mai. Neuf Brisach fermait le ban le lundi 16 mai sur la place d'Armes en accueillant entre autres les élèves des écoles primaires pour une dégustation des produits confectionnés par les boulangers.



Inauguration du marché en présence de la chorale des boulangers



Marché de la Fête du Pain à Brunstatt



Démonstration d'apprentis du CFA de Mulhouse et des formateurs

Voir AUJOURD'HUI, pour PRÉVOIR DEMAIN  
**VOUS ÊTES OCCUPÉ, ON S'EN OCCUPE.**

- Une mutuelle créée par les artisans, pour vous, votre entreprise et votre famille.
- Des solutions à chaque étape de votre vie : indemnités journalières, invalidité, chômage, décès, retraite, dépendance, obsèques, santé.
- Un conseiller mutualiste, expert en protection sociale, proche de chez vous.

Votre conseiller : **Stéphane BEURIER**  
pour me contacter : 06 21 71 09 11

- ✉ Pour m'écrire : 506 avenue du Prado - 13008 Marseille
- @ Pour m'envoyer un mail : directionclients@mnra.fr
- ☎ Pour prendre rendez-vous : 0 810 66 66 72 (grâce à un appel local depuis un poste fixe)

www.mnra.fr

**mnra**  
la mutuelle des artisans

Le web 2.0 au service de l'orientation des jeunes vers les métiers.

La corporation des Electriciens du Centre Alsace a mis en ligne un webdocumentaire destiné à décider les jeunes à rejoindre les métiers de l'électricité : [www.electriciendemain.com](http://www.electriciendemain.com)

## Un webdocumentaire, pourquoi ?

16h : c'est le temps moyen passé par semaine par les 12 – 17 ans sur Internet, contre 14h devant la télévision. C'est pourquoi la Corporation des Electriciens du Centre Alsace a choisi de développer sa communication vers les jeunes via le web. Avec [www.electriciendemain.com](http://www.electriciendemain.com), les jeunes adultes pourront disposer d'une adresse internet pour tout savoir tout de suite et selon leur envie sur la filière électricité.

## Que peut-on y trouver ?

**Une communauté !** Pour découvrir et aller à la rencontre d'hommes et de femmes qui, plus que travailler, s'adonnent à leur passion. **Trois vidéos « bonus »** sur l'environnement du métier : « Les avantages de l'apprentissage » « L'électricité sur un plateau » « Electricité et développement durable ». **Des vignettes thématiques** pour répondre à toutes les questions des jeunes qui souhaitent s'engager dans la filière.



Cet été, [www.electriciendemain.com](http://www.electriciendemain.com) est entré dans une nouvelle phase de communication avec un affichage sur les bus de la TRACE. L'envoi d'un jeu de 3 affiches à l'ensemble des professionnels et des établissements scolaires à la rentrée est prévu à la rentrée.

[www.electriciendemain.com](http://www.electriciendemain.com) est une réalisation du CTAI, Pôle d'Innovation dans les Nouvelles Technologies et le Multimédia. [www.ctai.fr](http://www.ctai.fr).

## Concours Meilleur Apprenti de France : sélections régionales fleuristes



Le 9 mai dernier la Corporation des Fleuristes du Haut Rhin organisait au Parc du Nataala les sélections régionales pour le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France ».

Une dizaine d'apprentis de toute l'Alsace étaient en compétition durant cette journée avec de très belles réalisations.

M. Gérard RAPP, Président National de la Société des Meilleurs ouvriers de France, a honoré de sa présence le concours et a félicité les jeunes pour la qualité de leur travail.

Le Jury présidé par René VOGEL Président de la Corporation des Fleuristes du Haut Rhin a remis plusieurs médailles, deux en or, dont une à une apprentie haut-rhinoise Lucie GOUPILLEAU qui aura la chance de participer à la finale nationale du MAF qui se déroulera en octobre à Mulhouse dans le cadre de Folie'Flore.

## Fédération des Peintres : réunion d'information ITE

Les chantiers d'ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) sont en forte augmentation ainsi que les désordres qui peuvent survenir en raison de travaux mal réalisés par des entreprises très souvent peu ou pas qualifiées en la matière.

La Fédération des Peintres a ainsi souhaité réagir et a organisé une réunion d'information à destination des entreprises de peinture, mais aussi et surtout, des donneurs d'ordre (architectes, bureaux d'études...) afin de leur expliquer comment doivent être réalisés ces travaux d'ITE. La réunion était animée par M. Rolland CRESSON, Ingénieur Bâtiment, qui a fait une intervention brillante devant 130 personnes qui ont bien entendu le message, à savoir : « une bonne ITE a obligatoirement un coût certain ! ».

Suite à ce succès la Fédération des Peintres réfléchit à d'autres réunions thématiques du même type.

## Nouveaux présidents...

Nouveau président pour la Fédération Régionale des Tailleurs de Pierre (en remplacement de M. Guy JORDY) : M. Christian SCHIEBER

## MESURES DE LUTTE CONTRE LES DÉFICITS

### Position de l'UPA

L'UPA tient d'abord à rappeler que les mesures de réduction des déficits publics présentées par le Premier ministre sont la conséquence de plusieurs décennies au cours desquelles les gouvernements successifs ont eu recours à l'emprunt pour financer des dépenses courantes de l'Etat, une dérive qui pèse lourd aujourd'hui.

Ainsi, faudra-t-il que le pays se fixe rapidement des règles strictes d'équilibre budgétaire, qu'il s'agisse des finances publiques ou des comptes sociaux, et que le recours à l'emprunt soit réservé aux dépenses d'investissement.

Pour l'heure, les mesures gouvernementales n'atteignent pas directement le pouvoir d'achat des Français qui est aujourd'hui le principal moteur de la croissance. Ainsi, le maintien de la TVA à 5,5% dans le bâtiment et l'hôtellerie-restauration est tout à fait justifié et ne doit pas être remis en cause.

En revanche, l'UPA regrette la disposition qui tend à limiter les exonérations de charges sociales patronales sur les heures supplémentaires. Celle-ci aura pour effet d'accroître le coût du travail alors que la priorité est au contraire d'alléger les charges qui pèsent sur la main d'œuvre. Il en est de même concernant l'augmentation de la taxe sur les conventions d'assurance et la hausse du forfait social qui in fine alourdiront les charges des entreprises.

En outre, ce choix conduit à modifier une nouvelle fois les règles applicables aux entreprises alors que les employeurs ont un besoin fondamental de clarté et de stabilité en matière de réglementation.



## VIE DES CORPORATIONS

### Assemblée Générale de l'Automobile du 14 mai



La Corporation de l'Automobile (COPACO) a tenu son Assemblée Générale le 14 mai au Musée de l'Automobile de Mulhouse. Parmi les thèmes évoqués : les vérifications périodiques obligatoires (accord tarifaire négocié avec DEKRA) et

les aides de l'Agence de l'Eau. Il a ainsi été rappelé que depuis 2009 les entreprises membres de la corporation ont bénéficié de plus de 180.000 € d'aides par l'Agence de l'Eau.

Pour finir en beauté les professionnels ont profité d'une visite commentée du musée et ont même pu accéder aux ateliers de restauration normalement fermés au public.



### Regroupement national de l'Ecole des Cadres

La délégation des stagiaires de l'Ecole des Cadres de l'Artisanat s'est retrouvée pendant trois jours du 22 au 24 mars pour échanger et se former avec l'ensemble de leurs collègues des différentes régions de France.

Deux journées de formation et d'ateliers étaient organisées au siège de la CAPEB à Paris.



Elles ont été complétées par un déplacement à Bruxelles où les stagiaires ont visité la commission européenne et le Parlement et rencontré des députés européens afin de leur permettre de mieux appréhender le rôle et le fonctionnement des institutions européennes.

 **En bref**

## Albert BASS élu Président d'honneur des Installateurs Sanitaires de Colmar

Le Président KLOEPFER a rendu un vibrant hommage à Albert BASS et a salué son engagement pour la défense de son métier après son élection en qualité de Président d'honneur de la corporation des Installateurs Chauffage Sanitaire de Colmar lors de l'assemblée générale du 24 juin dernier.



## Les boulangers du Haut-Rhin en congrès...



La Fédération Départementale des Boulangers du Haut Rhin en congrès annuel le 23 mai au siège de la Fédération à Wittelsheim avec pour thèmes forts : la réforme des retraites et l'audit de protection sociale proposé par l'AG2R.

Toutes les informations de votre Corporation sont accessibles sur : [www.macorpo.com](http://www.macorpo.com)



## LES SERVICES DE L'UGA

### Un projet du CTAI retenu dans le cadre de TIC & PME 2015



Le projet Batipr@tic vise à améliorer la productivité des entreprises artisanales du Bâtiment en concourant à la modernisation de leur gestion et de leurs relations humaines au sein de ces entreprises.

A cet effet, Batipr@tic proposera à toutes les personnes travaillant dans une TPE/PME du Bâtiment des modules de formation bénéficiant d'une ingénierie pédagogique intégrant les nouveaux usages numériques (e-learning, smartphones...). Celle-ci couvrira en particulier les domaines suivants :

- la coordination, la collaboration et la mise en réseau des compétences et comportements professionnels et humains sur le chantier,
- le suivi financier,
- le suivi environnemental.

En savoir plus :  
Richard KIENTZLER – CTAI – 03 89 23 65 65



## Médiation du Crédit : guide de financement pour les TPE/PME

Les chefs d'entreprise trouveront dans ce guide les principaux conseils à destination des chefs d'entreprise de TPE/PME pour présenter au mieux leur demande de crédit auprès de leurs établissements financiers et mettre toutes les chances de leur côté pour obtenir leur demande de crédit.

Ce guide, réalisé par la Médiation du Crédit reprend par une succession de fiches, toutes les étapes de la constitution de leur dossier. Il vous est possible de le télécharger sur le site [www.maisondelartisanat.fr](http://www.maisondelartisanat.fr) dans la rubrique Médiation du Crédit.

L'UGA / UPA Centre Alsace et les Corporations disposent de tiers de confiance de la Médiation du Crédit dont le rôle est d'accueillir et d'orienter, en toute confidentialité, les chefs d'entreprises artisanales qui rencontrent des difficultés dans leurs relations avec leurs banques ou pour les entreprises fournisseurs de l'industrie qui rencontrent des difficultés avec leurs clients.

### N'hésitez pas à les consulter.

Pour la Médiation du Crédit :  
contactez Raphaël DIEBOLD - [rdiebold@artifrance.fr](mailto:rdiebold@artifrance.fr)

Pour la Médiation inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance :  
contactez Yvan SCHERRER - [yscherrer@artifrance.fr](mailto:yscherrer@artifrance.fr)



# AGENDA

**12 octobre 2011**

Rencontre des nouveaux Présidents de Corporations à la Maison de l'Artisanat de Colmar

**05 novembre 2011**

Soirée conviviale de l'association culturelle et de loisirs « Grand'Air »

**07 décembre 2011**

Elections prud'homales partielles du Conseil de Prud'hommes de Colmar

Retrouvez toute l'information de la Maison de l'Artisanat sur Internet : [www.maisondelartisanat.fr](http://www.maisondelartisanat.fr) ou <http://journal.maisondelartisanat.fr>.



## EN BREF

La Fédération des Peintres d'Alsace a fait réaliser par le CTAI un dépliant présentant l'ensemble de la filière de formation des métiers de la peinture. 4000 dépliant sont notamment diffusés lors de la Foire Européenne de Strasbourg du 2 au 12 septembre 2011 au Parc Expo du Wacken à l'occasion du concours du meilleur apprenti peintre d'Alsace.

### Où se former ? Qui contacter ?

	<b>Fédération Régionale des Peintres d'Alsace</b> 12 rue des Métiers 68000 COLMAR 03.89.23.65.65
	<b>Chambre de Métiers d'Alsace</b> Bas Rhin 03.88.19.79.79 Colmar 03.89.20.84.50 Mulhouse 03.89.46.89.00
	<b>CFA Jules Verne 03 88 71 19 31</b> 31 rue Saint Nicolas BP 126 67703 SAVERNE CEDEX Diplômes : CAP, BTM.
	<b>CFA Xavier Nessel 03 88 53 20 16</b> 123 route de Strasbourg - BP 235 - 67504 HAGUENAU CEDEX Diplômes : CAP, BCP
	<b>CFA Le Corbusier 03 88 66 67 66</b> 22 rue de Lixenbühl BP 10133 67404 ILLKIRCH CEDEX Diplôme : CAP
	<b>CFA Schweisguth 03 88 58 07 80</b> en partenariat avec le CFA Centre Alsace Place du Dr François Kretz BP 80269 67806 SELESTAT CEDEX Diplômes : CAP, BCP, BTM
	<b>CFA du Bâtiment 03 89 75 90 28</b> Rue Gustave Eiffel BP 129 68704 CERINAY CEDEX



## Question de sécurité

Question :

Votre camionnette est-elle équipée d'un extincteur ?

**OUI/NON**

Réponse :

Les camionnettes de chantier avec transport mixte (personnel et matériel) d'un PTAC (poids total autorisé en charge) inférieur à 3,5 t doivent être équipées d'un extincteur en cabine.



## Observatoire de l'Emploi et des Métiers

Les résultats du premier volet de la consultation sur les femmes chefs d'entreprise ou salariées "Mon entreprise et moi" sont disponibles sur le site Internet de l'UGA Centre Alsace à l'adresse :

<http://www.maisondelartisanat.fr/observatoire>.

Près de 250 entreprises ont participé à cette première enquête qui apporte un éclairage sur le profil et l'expérience des chefs d'entreprise artisanale.

Nous vous invitons à participer dès à présent au second rendez-vous "Mes salariés et moi" de cette importante consultation qui nous permettra de mieux appréhender la situation et le rôle des femmes dans nos métiers.

Pour participer :

<http://emploi.observatoireartisanat.com>